

**Date de mise à jour : juillet 2025**  
**Poste occupé précédemment par : Nicolas HEYNEN**  
 **Mobilité**    **Redéploiement**    **Création**  
**Poste RH : 8127**

**Personne à contacter : Emma GOFFIN**  
**Fonction : Correspondante Ressources Humaines**  
**Tél : 01.56.72.87.82**  
**Courriel : emma.goffin@valdemarne.fr**

## DESCRIPTIF DE POSTE

### IDENTIFICATION DU POSTE

Intitulé	<b>Opérateur en maintenance des véhicules et matériels roulants</b>
Cadre d'emplois/catégorie	Agent de Maîtrise / catégorie C
Pôle/Direction/Service	Pôle Energies, Patrimoine et Déplacements / Direction de la Logistique / Service du parc automobile
Lieu de travail	Site de Valenton
Positionnement du poste dans l'organigramme	Sous la responsabilité hiérarchique directe du responsable du secteur Atelier

### PRÉSENTATION DE LA DIRECTION ET DU SERVICE

La direction de la Logistique est l'une des 4 directions qui composent le pôle « Energies, Patrimoine et Déplacements » avec la DVM (direction de la voirie et des mobilités), la DB (direction des Bâtiments) et la Délégation de la gestion de crise - PCA.

La direction de la Logistique contribue à la conduite des politiques publiques menées au sein de la collectivité en mobilisant l'ensemble de ses moyens logistiques. Au plus près des besoins des usagers et des directions partenaires, elle développe son ingénierie à travers 5 grands domaines d'activité : la restauration, l'événementiel, les moyens généraux, l'administratif et le financier et le parc automobile.

Le service Parc automobile comprend 25 agents. Il a en charge la gestion et l'entretien d'environ 1 000 véhicules départementaux et 40 vélos de service. Il assure les prestations de transport dans le cadre des manifestations et initiatives. Il met à disposition des agents les moyens de transports nécessaires à leurs missions.

### MISSIONS DU POSTE

Assurer la maintenance des véhicules automobiles et engins de viabilité hivernale (véhicules particuliers, utilitaires, poids lourds, saleuses, lames de déneigement, chargeurs). Garantir sécurité et fiabilité des moyens aux utilisateurs, pour exécuter leurs missions. Agir dans le respect de l'environnement.

## DOMAINES D'ACTIVITÉS ET PRINCIPALES ACTIVITÉS

### ➤ Révision, diagnostic, réparation des véhicules sur toutes fonctionnalités

- Identifier le type de véhicule et ses caractéristiques techniques
- Effectuer les opérations périodiques de maintenance préventive
- Contrôler le bon fonctionnement des véhicules ainsi que les divers équipements liés aux différentes utilisations, selon réglementation officielle et protocole interne
- Réaliser un pré-contrôle technique
- Appliquer une démarche de diagnostic
- Identifier une panne et proposer la réparation adéquate
- Informer les responsables des contraintes et difficultés inhérentes à certains choix
- Effectuer une réparation ou une intervention : échanger ou installer des éléments mécaniques, des équipements électriques, des équipements électroniques et des accessoires
- Effectuer les réglages nécessaires
- Utiliser les équipements mis à disposition à l'atelier
- Réaliser des essais et conduire un véhicule
- Interpréter, vérifier, rechercher, identifier les causes de pannes via les connaissances techniques et/ou les outils mis à disposition (valise diagnostic, logiciels professionnels)

### ➤ Service rapide, dépannage

- Assurer, par roulement, des prestations de diagnostic et/ou des opérations courtes, planifiées ou non
- Porter assistance technique aux usagers, en définissant les solutions les mieux adaptées aux circonstances du moment (remorquage, dépannage sur place, ..)

### ➤ Préservation de l'environnement

- Choisir et utiliser les produits et méthodes les plus adaptés aux besoins
- Mettre en œuvre les procédures adaptées de récupération et de tri
- Utiliser les consommables avec modération en évitant le gaspillage ou la surconsommation

### ➤ Gestion, suivi

- Assurer la bonne tenue de son poste de travail et de l'outillage individuel
- Signaler au magasin les besoins en pièces détachées
- Reporter ses interventions sur la fiche de travail réservée à cet effet, de manière précise et exhaustive
- Participer au nettoyage de l'atelier et à la maintenance de l'outillage commun

### ➤ Viabilité hivernale

- Assurer l'entretien et/ou la réparation des véhicules et engins dédiés au salage des routes (saleuses et chargeurs) : soudure, graissage, entretien mécanique courant
- Usiner des pièces
- Assurer le remisage des engins en fin de période hivernale
- Assurer par roulement, en période de viabilité hivernale, des astreintes planifiées ou non : opérations de dépannage/réparations sur les véhicules et engins lors des sorties prévues dans le cadre du salage des routes

### ➤ Divers

- Assurer la réception de l'atelier en cas d'absence du réceptionnaire (pause méridienne et autres absences)
- Convoyer des véhicules chez les prestataires

## PRINCIPALES COMPÉTENCES ATTENDUES (combinaison de connaissances et de savoir-faire)

<b>Connaissances</b>	<b>Indispensables à la prise de poste</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Connaissance de l'environnement territorial</li><li>- Connaître les systèmes d'un véhicule (suspension, freins, injection essence et diesel,...)</li><li>- Connaissance en électricité, électronique, hydraulique d'au moins une de ces catégories : VL, poids lourds, engins agricoles ou engins travaux publics</li><li>- Connaître les méthodes et techniques de diagnostic</li><li>- Connaissance de l'environnement territorial</li><li>- Connaître les règles d'expression écrite et orale</li><li>- Connaître les droits et obligations de l'agent public</li></ul>
----------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les règles de discrétion professionnelle et de confidentialité</li> </ul>
	<p><b>A acquérir au cours de l'activité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les procédures liées à l'activité du secteur</li> <li>- Connaissances des matériels et engins de viabilité hivernale</li> <li>- Connaissance technique relative à l'évolution technologique des véhicules</li> <li>- Connaître les règles d'hygiène et de sécurité dans un atelier</li> <li>- Connaître les règles de collecte et de traitement des déchets</li> </ul>
<b>Savoir - faire</b>	<p><b>Indispensables à la prise de poste</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Savoir diagnostiquer et évaluer les interventions sur véhicules</li> <li>- Savoir utiliser les différents types d'outillages et produits</li> <li>- Savoir lire et comprendre une documentation technique ou réglementaire</li> <li>- Savoir lire, comprendre et appliquer des consignes de sécurité</li> <li>- Aptitude à prendre des initiatives et des décisions</li> <li>- Savoir transmettre et partager des informations</li> <li>- Savoir adapter son activité en fonction des priorités et faire preuve d'anticipation</li> <li>- Capacité d'adaptation aux situations d'urgence</li> <li>- Capacité à rendre compte de son activité</li> <li>- Capacités d'organisation, de méthode, disponibilité et polyvalence</li> <li>- Savoir inscrire son activité dans un travail d'équipe</li> </ul>
	<p><b>A acquérir au cours de l'activité</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des actions d'amélioration dans son champ d'intervention</li> <li>- Proposer des outils et procédures d'aide aux différents secteurs du service</li> </ul>

## ENVIRONNEMENT DU POSTE

<b>Relations de travail</b>	<p><b>Internes</b> : l'ensemble des agents du service et tous les utilisateurs de véhicules départementaux</p> <p><b>Externes</b> : les prestataires et fournisseurs divers</p>
<b>Conditions particulières d'exercice</b>	<p>Port obligatoire de vêtements de travail et chaussures de sécurité. Port de charge</p> <p>Astreintes hebdomadaires par roulement du 15 novembre au 15 mars pour assurer la réparation des engins et matériels de viabilité hivernale, pouvant inclure des missions le week-end et les jours fériés, la nuit.</p> <p>Ponctuellement, port de lunettes, gants, masque, tenue spécifique d'intervention durant la viabilité hivernale</p>
<b>Moyens mis à la disposition de l'agent</b>	<p>Ponts élévateurs, matériels de levage et de manutention, outils de diagnostic, de mesures (métrique, électrique, thermique, de pression, de niveaux, de densité, d'éclairage,...). Matériels étalonnés (banc de pollution, freinage-suspension, équilibruse, banc de géométrie, station climatisation.</p> <p>Outillage spécifique des marques et modèles : (dépose-pose, calage...) purgeur, presse hydraulique, extracteurs, postes à souder (basse température, oxyacétylénique, électriques) outils pneumatiques ou électriques (brosses, meules, clés à chocs, découpe-joints, perceuse...)</p> <p>Logiciels professionnels : Clip, Dialogis, Atéliodoc, Renault parts, ATAL</p> <p>Vêtements de travail et EPI</p> <p>Véhicule de service en pool</p>

## EXIGENCES DU POSTE

<b>Niveau de formation /diplômes</b>	BEP, CAP ou qualification équivalente dans le domaine de la mécanique Souhaité : CAP , BEP ou niveau BAC en formation mécanique
<b>Expérience</b>	Exigée : 2 ans d'expérience sur un poste similaire
<b>Certifications, habilitations à jour</b>	Permis B et C obligatoires Habilitatation véhicule électrique et/ou hybride, CACES divers en lien avec l'activité
Obligation de formation inhérente au poste et au maintien des habilitations      oui <input checked="" type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	

## INDÉMNITÉS PARTICULIÈRES LIÉES AU POSTE

- NBI : NON
<b>RIFSEEP : - INDEMNITE DE FONCTIONS, DE SUJETIONS ET D'EXPERTISE (IFSE) - Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux et Cadre d'emplois des agents de maîtrise</b> Groupe 2 - autres fonctions de niveau 2 – utilisation de l'outil informatique de 40 % à 75 % du temps de travail ou égoutier – CK-2021
- <b>Autres</b> (préciser) : Indemnité pour travaux insalubres

Date et avis du Chef de service	Date et avis du Directeur	Date et avis du Directeur Général Adjoint
	le 21.07.25 La Directrice adjointe des Logistique Nelly BERTHON	22 JUL. 2025 Le Directeur général adjoint chargé du Pôle Energies, Patrimoine et Déplacements Nicolas Fritz

## CADRE RÉSERVE A LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

AVIS	Date	Signature
Favorable	22.07.2025	Pour le Responsable du Département du Val-de-Marne Responsable de la Régulation Corinne DUECIS

**NB : Ce descriptif de poste ne saurait être exhaustif et est susceptible d'évolution**